

Tout cela coûtera de l'argent. Tout cela augmentera notre dette publique. Tout cela augmentera les impôts qui pèsent sur le peuple et la vie coûtera plus cher, ce sera le tems de dire :

PAIE, PAUVRE PEUPLE, PAIE !

Je conclus donc en recommandant au peuple d'être sur ses gardes, de demander le rappel de la loi des seigneurs, avant qu'il soit trop tard ; de se préparer à de prochaines élections, qui ne peuvent aller bien loin, et de chasser les mauvais serviteurs pour en prendre de meilleurs.

Le peuple a commencé à faire son devoir aux dernières élections. Qu'il continue et bientôt il aura purgé la chambre. Ce n'est qu'alors qu'il pourra espérer justice et quelque chose de bien.

A INSI - SOIT - IL !

POSTSCRIPTUM.—Depuis que ce pamphlet est rédigé, un changement considérable a eu lieu dans le ministère: M. Morin s'est nommé juge; M. Chabot s'est retiré pour être nommé commissaire en chef de la tenure seigneuriale avec £1000 par année; M. Chauveau s'était retiré tout content et devait publier un journal dans l'opposition, mais il a été calmé par une promesse. ()

M. Cauchon remplace M. Morin; M. Lemieux remplace M. Chabot, et M. Cartier remplace M. Chauveau. Ces trois nouveaux ministres font un digne pendant aux McNab, Cayley, etc., etc. Ceci complète le ministère tory, et gare aux élections dans le mois de juin peut-être.

M.M. Lemieux et Cauchon ont été réélus dans leurs comtés respectifs, Lévi et Montmorency, sans opposition. Ces deux comtés sont dans le district de Québec. Dans le district de Montréal les élections ministérielles ne se font point aussi facilement. Là, il faut compter avec le peuple, plus jaloux de ses droits politiques que dans aucune autre partie du pays. M. Cartier rencontra donc de l'opposition, une glorieuse opposition.

En juillet 1854, M. Cartier avait été élu par une majorité de 208 sur 1528 électeurs qui avaient voté dans le comté de Verchères. En février 1855, l'élection a eu lieu sous la nouvelle loi qui donne le droit de vote aux FERMIERS et LOCATAIRES.

La lutte a été des plus contestées. M. Cartier, avec sa nouvelle position de ministre, avec la disposition des places de commissaires pour le bill des seigneurs et sa longue bourse ouverte à tous les affamés, a réussi à se faire réélire. Toutes les influences du gouvernement ont été mises en jeu. A. M. Delisle, greffier de la paix à Montréal, et celui qui faisait assommer les canadiens à St. Laurent en 1841; Courso, le coronaire de Montréal; Berthelot, le commissaire du bureau d'enregistrement; J. Fraser, le seigneur de St. Marc, volontaire de 37, celui qui faisait assommer les canadiens de Terrebonne en 1841, et une foule d'employés du gouvernement et d'aspirants aux places travaillaient le comté avec des promesses, des menaces et de l'argent. Malgré tous ces moyens l'état du poll fait voir que M. Cartier a considérablement perdu du terrain.

Etat des Polls du Comté de Verchères.

PAROISSES:—	M. CARTIER.	M. PREFONTAINE.
Verchères,	134	227
Varennas,	242	110
Contrecoeur,	133	187
St. Julie,	208	265
Belveil,	238	128
St. Marc,	120	62
St. Antoine,	166	81
	1246	1060

Nombre total de voix enregistrés..... 2306

Majorité de M. Cartier,..... 186

Il y a donc eu 778 voix de plus qu'en Juillet et M. Cartier aurait donc dû avoir près de 400 de majorité pour conserver le même terrain dans l'opinion de son comté. C'est déjà une défaite morale! Les tems approchent. Le jour de la rétribution viendra!

Le district de Montréal, non jamais, ne peut subir dans le silence le règne d'un ministère tory, dont McNab est la tête et Cauchon la queue!

(1) Il n'a été fait aucune annonce à M. Cartier. Il a été fusé le 20 au bureau de la commission pour la révision des statuts 20. On place de 100 de devant et ce n'est pas un motif plus tard et son nomme autrement pour lui a effrayé le plus de habitants.